

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**OFFICE DES ROUTES (OdR)**

**MULTINATIONAL BURUNDI/RWANDA : PROJET D'AMENAGEMENT DE  
ROUTES (MUGINA-MABANDA-NYANZA-LAC et RUBAVU-GISIZA) ET DE  
FACILITATION DE TRANSPORT SUR LE CORRIDOR NORD-SUD, (PHASE III)**

**TRONÇON DE ROUTE RN3: MUGINA-MABANDA-NYANZA-LAC (45 Km)**

**Référence de l'accord de financement : 2100155023016**

**N° d'identification du projet : P-Z1-DB0-073**

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement du **Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)**, afin de couvrir le coût du **PROJET MULTINATIONAL BURUNDI/RWANDA D'AMENAGEMENT DE ROUTES (MUGINA-MABANDA-NYANZA-LAC ET RUBAVU-GISIZA) ET DE FACILITATION DE TRANSPORT SUR LE CORRIDOR NORD-SUD, (PHASE III) : Tronçon de la RN3 : MUGINA-MABANDA-NYANZA-LAC**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat pour l'audit comptable et financier du Projet.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit des Etas Financiers du projet. A ce titre, il permettra à l'auditeur, d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet à la fin du projet, et s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées dans le souci d'économie et d'efficience.

L'organisation de la mission se fera chaque année pour procéder aux opérations de vérification des comptes du projet, conformément aux normes internationales ISA de l'IFAC et aux termes de Référence de la Banque.

Les missions se dérouleront probablement au mois de février-mai suivant la clôture de chaque exercice comptable couvrant les années 2017 et 2018.

2. Le Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Equipement, à travers l'Agence d'Exécution, qui est l'Office des Routes (OdR), invite par le présent avis, les Cabinets d'audit à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la **Banque Africaine de Développement**, édition **Mai 2008**, révisée en **Juillet 2012**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous sous plis fermé, au plus tard le 10/10/2017 à 09 heures (heure locale), et portant expressément la mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS A L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET**»

**Office des Routes**

**Cellule de Suivi et de l'Exécution des Projets (CSEP)/ RN3**

**Avenue HEHA, Quartier Kabondo,**

**BP 6675. Bujumbura.**

**BURUNDI**

**Tél : +257 22 22 29 40 ou +257 22 25 36 95 Fax : +257 22 22 09 59**

**E-mail : [info@officedesroutes.bi](mailto:info@officedesroutes.bi) avec copie à : [majuvas@yahoo.fr](mailto:majuvas@yahoo.fr)**

**Chargé de projet : +257 22278099**

6. La langue de travail sera le **français**.

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE  
DES ROUTES**

**Ing. Vincent NIBAYUBAHE**